

# Communiqué de presse

Paris, mercredi 28 juin 2017

## L'Ircantec : un régime performant au service de ses valeurs

**L'Ircantec a présenté ses résultats financier et ISR<sup>1</sup> 2016, lors d'un petit-déjeuner presse mercredi 28 juin 2017 à Paris : un compte de résultat excédentaire à + 437M€, des capitaux propres à 7,5 Md€ en hausse de 6,2% et un montant de réserves atteignant 9,8 Md€. Un niveau confirmant la solidité financière de l'Institution sur lequel s'appuie sa politique d'investissement responsable, en cohérence avec sa valeur phare : la solidarité intergénérationnelle.**

### Une institution solide financièrement

Le résultat excédentaire de 437 M€ - somme des résultats technique, financier et courant - confirme en 2016 la solidité financière du régime :

. *le résultat de la gestion technique* (différence entre les produits techniques de 3,5 Md€ - essentiellement les cotisations versées par les employeurs - et les charges techniques de 3,3 Md€ - essentiellement les allocations versées par l'Ircantec) est positif et s'élève à 231 M€ ;

. *le résultat de la gestion financière* est excédentaire cette année à 303 M€ contre 9 M€ en 2015, le Conseil d'administration ayant en effet décidé en 2016 de réaliser certaines plus-values sur des actifs financiers.

L'année 2016 confirme une situation financière saine avec la réalisation d'un résultat excédentaire en phase avec les prévisions. Les fonds propres s'élèvent à 7,5 Md€ estimés à 9,8 Md€ en valeur boursière, confortant ainsi la solidité financière du régime.

### ... qui investit dans le cadre d'une démarche d'investisseur responsable et engagé

Fin 2016, la gestion ISR des 9,8 Md€ de réserves de l'Institution a été analysée par Vigéo-Eris afin d'en valider l'efficacité : les portefeuilles atteignent le score moyen pondéré de 53,8/100 soit environ 6 points au-dessus du benchmark.

A travers le plein exercice des droits de vote qu'elle demande aux sociétés de gestion assurant la gestion de son portefeuille, l'Ircantec entend agir de manière concrète.

L'Institution est ainsi à même de vérifier si les entreprises tiennent compte des enjeux liés à la Transition Écologique et Énergétique (TEE) et mettent en œuvre des actions concrètes pour s'inscrire dans la trajectoire 2°C.

Les leviers sont les suivants :

. *la validation des comptes sociaux* : l'Ircantec n'approuve pas les comptes lorsque les sociétés ne prennent pas suffisamment en considération les enjeux de la TEE ;

. *la validation de la rémunération des dirigeants* : l'Institution ne soutient pas les résolutions portant sur les rémunérations lorsqu'il n'y a pas d'indicateurs liés à la TEE dans leur structuration (notamment dans la part variable des rémunérations) ;

. *le versement des dividendes* : l'Ircantec vote contre le versement des dividendes lorsque les investissements dans la TEE sont insuffisants.

<sup>1</sup> investissement socialement responsable

L'Ircantec entend également privilégier le dialogue actionnarial avec les sociétés afin de les sensibiliser à une nécessaire évolution des comportements.

Seule ombre au tableau selon Jean-Pierre Costes, président du Conseil d'administration de l'Ircantec : « Dans le cadre de son dernier Conseil d'administration sur un point relatif au déménagement du siège de l'Ircantec - dossier répondant à des exigences économique, financière et environnementale - les administrateurs ont reçu une fin de non-recevoir de la part des Tutelles. Cette situation augure mal de l'ouverture d'un dialogue social efficace voulu par le chef de l'État, dialogue qui semble être contrarié par l'action de l'administration ».

*L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (2,9 millions d'actifs cotisants et 2 millions d'allocataires). C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'Institution est gérée par la Caisse des Dépôts. L'Ircantec gère ses réserves (9,8 milliards d'euros) selon les principes d'investissement socialement responsable.*

*Le cap de la gestion financière et extra-financière de l'Ircantec est fixé dans la feuille de route 2016/2020, avec 4 objectifs :*

- *Optimiser le rendement des investissements sur le long terme ;*
- *Renforcer la démarche d'investisseur responsable ;*
- *S'inscrire dans une trajectoire d'investissement compatible avec un scénario 2°C ;*
- *Etre un investisseur de référence dans le champ de la retraite complémentaire l'échelle européenne ouvert à ses pairs et à ses parties prenantes en France et à l'international.*

### Contact presse

Isabelle Vergeat-Achaintre  
Responsable communication

Tél : 02 41 05 21 74

[Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr](mailto:Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr)